

CONSEIL MUNICIPAL DU 03 MARS 2014

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil quatorze, le trois mars, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – Mme M. LAFFORGUE – M. JM. GUILBOT – M. J. DERRE – M. C. GHIS – M. C. DELPUECH – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – Mme M. FLEURY – M. B. DURAND – Mme D. REDSTONE – M. JL. COMBES – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. R. ZALLIO – Mme MC. BARTHES – M. F. ANDRE – Mme C. GAUTHIER – Mme E. BANNIER – M. M. BAFFIE – Mme M. GEORGET.

Absents représentés

Mme J. FOURGEUX par M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM par M. C. DELPUECH – Mme C. EYMARD-ANDRY par M. F. PERIDON – Mme B. AUZANNEAU par M. P. SAINSARD – M. C. TORRE par M. R. ZALLIO – Mme MJ. DUNAND par Mme MC. BARTHES – M. PT. ESSOUNGOU par M. P. SEDARD.

Absents :

/

Monsieur Christian GHIS a été élu secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE le compte de gestion 2013.
- APPROUVE le compte administratif 2013.
- APPROUVE l'affectation du résultat de l'exercice 2013.
- ADOPTE le bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières 2013.
- ADOPTE le budget primitif 2014.
- ACCEPTE l'attribution d'une subvention de la réserve parlementaire pour les travaux d'éclairage public.
- APPROUVE l'attribution d'une subvention à une association locale.
- MODIFIE le tableau des effectifs du personnel communal.
- APPROUVE la convention tripartite de l'étude « perspectives d'évolution de l'activité de cinéma de proximité à Moissy-Cramayel et à Combs-la-Ville » menée par la Scène Nationale.
- ADOPTE le Projet Educatif Territorial dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.
- ACCEPTE le règlement du temps d'activités périscolaires (TAP) et adopte la tarification 2014-2015 correspondante.
- PROCEDE à l'actualisation annuelle de la redevance pour non réalisation d'aires de stationnement.
- APPROUVE l'avenant numéro 5 au traité de concession du marché.

Guy GEOFFROY
Député Maire